



PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Préfecture  
Mission sécurité routière  
Affaire suivie par : Véronique JULLIEN  
Tél : 05 53 02 25 77  
veronique.jullien@dordogne.gouv.fr

Périgueux, le 10 mai 2017

**La Directrice de Cabinet  
Chef de Projet sécurité routière**

à

Destinataires "in fine"

**OBJET** : Appel à candidatures "chargé de mission deux-roues motorisés"

Les Deux roues sont une catégorie vulnérable sur la route. Afin de prendre en compte la spécificité du risque moto, la direction de la sécurité et de la circulation routières a installé, dès 1994, un réseau de référents spécialisés : les chargés de mission deux-roues motorisés (CDM2RM) dits "Monsieur ou Madame Moto".

Un chargé de mission deux roues motorisées ( CDM2RM ) est nommé dans chaque département. Le réseau est piloté et animé par un chargé de mission national.

Pour la Dordogne, à la suite de la démission de l'ancien responsable, je souhaite procéder au recrutement d'un nouveau CDM2RM. Ce dernier, de préférence motocycliste, est en principe issu de la fonction publique d'Etat : éducation nationale, préfecture, direction départementale (DDT, DDCSPP...), police nationale ou gendarmerie nationale. Il peut être retraité. Concernant les personnels en position d'activité, le CDM2RM bénéficie d'une décharge de service pour l'exercice de cette mission auprès de la coordination de sécurité routière, correspondant à environ 10 à 20 % de quotité de travail, dans le cadre d'une convention passée avec son directeur ou chef de service.

Un CDM2RM peut également être recruté en dehors de la fonction publique d'Etat, parmi les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR).

Les missions du CDM2RM sont multiples :

- relayer vers tous les partenaires, au niveau local, la politique nationale en matière de sécurité routière des usagers de 2RM ;
- faire l'interface et se positionner comme l'interlocuteur privilégié des usagers de 2RM (cyclomotouristes, scootéristes, motocyclistes fonctionnalistes ou loisirs) dans leurs rapports avec les pouvoirs publics locaux ;



Préfecture de la Dordogne – 2, rue Paul Louis Courier – PERIGUEUX  
Tél : 05 53 02 24 24 – Fax : 05 53 08 88 27  
Adresse postale : Services de l'Etat – Préfecture – Cité administrative – 24024 PERIGUEUX Cedex  
Mél : [prefecture@dordogne.gouv.fr](mailto:prefecture@dordogne.gouv.fr)



web

Destinataires :

Préfecture 24

- Madame, Messieurs les Sous-préfets
- Mesdames, Messieurs les chefs de services

Gendarmerie

DDSP

Police Municipale

SDIS

Ecole nationale de Police de Périgueux

DDT 24

Monsieur le Directeur départemental des Territoires

DDCSPP 24

Monsieur le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations

DIRECCTE

Conseil Départemental

Direction des services départementaux de l'éducation nationale

Unité départementale de la DREAL

